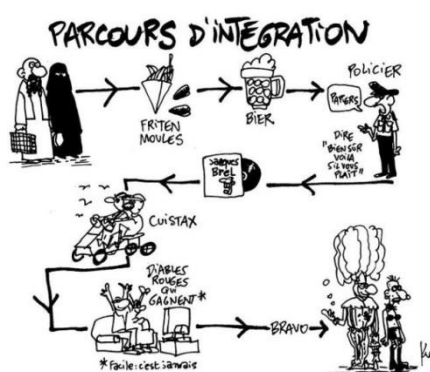


FICHE  
ÉLÉMENT  
THÉORIQUE

## LA CONCEPTION DE L'INTÉGRATION DANS LA FORMATION ET SES RAPPORTS AVEC L'INTERCULTURALITÉ ET LA CITOYENNETÉ

### LA CONCEPTION DE L'INTÉGRATION DANS LA FORMATION

1. L'intégration est un processus et non un état des personnes. Autrement dit, elle n'a pas pour objet de définir en quoi une personne serait bien ou mal intégrée.



L'intégration vue comme « un état des personnes »

2. Dans ce processus, il appartient à chaque individu et communauté de décider de leurs conduites en « âme et conscience ».
3. L'enjeu fondamental de l'intégration est de susciter un « vivre ensemble harmonieux » entre les habitant-e-s. Pour l'atteindre, ils-elles doivent être en mesure de :
  - rencontrer des besoins fondamentaux tels que se loger, se nourrir, créer une famille, se former, obtenir des revenus, recevoir les soins adéquats, vivre des relations sociales, etc.;
  - partager des façons d'exister qui les réunissent (comportements, attitudes, pensées, etc.) tout en les faisant sentir en sécurité;
  - exprimer leur identité individuelle et leurs appartenances collectives ;
  - participer pleinement à la vie politique, culturelle, sociale et économique de notre région.
4. Cet enjeu d'un « vivre ensemble harmonieux » fait de l'intégration un processus qui questionne tous les facteurs d'exclusion, de stigmatisation, de paupérisation, de discrimination, d'exploitation ou

d'oppression qui désagrègent le tissu social, amplifient les contradictions entre les citoyens et exacerbent les sentiments de rejet et de dépréciation de pans entiers de la société. En ce sens, l'intégration ne se limite pas au « champ » culturel ». Elle suppose aussi une réduction des inégalités, le partage équitable des richesses et ressources, l'accès effectifs à des droits au travail, logement, la participation démocratique, etc.

5. Créer ce vivre ensemble harmonieux est donc de la responsabilité de tous: des habitant-e-s de Wallonie, des nouveaux arrivants, des partis politiques, associations, syndicats, etc.

### **INTERCULTURALITÉ, CITOYENNETÉ ET PROCESSUS D'INTÉGRATION POURSUIVENT UN OBJECTIF SIMILAIRE ET UNE VISION SEMBLABLE DE LA VIE EN COMMUN**

Elles poursuivent le même objectif : susciter « un vivre ensemble » le plus harmonieux possible entre les habitant-e-s de Wallonie.

Elles reconnaissent et valorisent la diversité existante dans notre société sans pour autant oublier qu'il ne peut y avoir de « vivre ensemble » si les habitant-e-s de Wallonie ne partagent pas des façons communes d'exister et un projet d'avenir.

Elles prennent en compte les dimensions sociales, économiques et politiques de ce vivre ensemble. Dans ce cadre, elles interpellent toutes les conduites, actions et politiques qui privilégient une partie du corps social au détriment d'une autre. En ce sens, elles promeuvent une société inspirée par des valeurs similaires : l'égalité et l'équité, l'inclusion et la cohésion sociale, la participation active des habitant-e-s, l'approfondissement de la démocratie, l'impartialité de l'État, le respect des droits de l'homme, la solidarité, la bienveillance, etc.

### **L'INSCRIPTION DANS UN PROCESSUS D'INTÉGRATION FACILITÉE PAR LES PRATIQUES INTERCULTURELLES ET CITOYENNES**

Les approches interculturelles et citoyennes favorisent une inscription positive des migrant-e-s dans un processus d'intégration.

En effet, les **approches interculturelles** épousent et stimulent les conduites identitaires d'intégration :

- elles prennent acte que les migrants doivent partiellement se conformer et qu'ils doivent également être en mesure de conserver leurs racines ;
- elles permettent de sortir du binôme réducteur conformation versus conservation en invitant les migrant-e-s, leurs communautés et la société d'accueil à se fonder sur leurs différences et similarités afin d'élaborer de nouvelles façons d'exister.

De plus, elles veillent à prévenir et traiter les inévitables tensions suscitées par cette même diversité en favorisant une meilleure compréhension de leurs raisons et un dialogue qui reconnaît l'autre dans ses expressions culturelles

Les **approches citoyennes** encouragent les conduites de civilités, de civisme et d'engagement au profit de la collectivité. Elles invitent les migrant-e-s à jouir de leurs droits et obligations et à participer activement à la vie sociale, économique, politique et culturelle de notre région et pays.

Les **approches interculturelles et citoyennes** s'appuient (tout en les renforçant) sur des compétences et aptitudes qui confortent l'inscription dans un processus d'intégration : une capacité de communiquer, se remettre en question, se décentrer, comprendre le système de l'autre, faire émerger des propositions et actions, une flexibilité, sensibilité et ouverture à l'altérité, un sens de la coopération et de la négociation, une créativité, un esprit critique, etc.